**1) Objet**

Définir les règles de stockage, d’utilisation et de transport des échantillons irradiés et activés.

**2) Domaine d’application**

Ces consignes s’appliquent aux échantillons **appartenant au CIMAP**, **irradiés et activés dits MZC (Matériel issu de Zone Contaminante).** Ces échantillons proviennent :

* des salles d’expériences du GANIL (principalement les lignes de D1 et G4) ;
* d’autres installations mettant en œuvre des énergies suffisantes pour activer la matière.

L’ensemble des échantillons MZC quelques soient leurs formes (solides, liquides, agents biologiques…) est concerné.

Sont exclus du champ d’application :

* les échantillons irradiés sur les lignes IRRSUD et ARIBE (car non activés) ;
* les échantillons appartenant à des laboratoires extérieurs accueillis par le CIMAP dans le cadre d’expérience interdisciplinaire

**3) Consignes**

* Stockage :
* *Échantillons en attente de décroissance :*

Dans la salle D1 : soit dans le coffre blindé, soit dans l’armoire dédiée (pour les échantillons de plus grande taille).

*Compléter les feuilles d’inventaire situées sur le coffre ou sur l’armoire à chaque dépôt de matériel*

* *Échantillons conservés (longue durée) :*

Dans la salle D1bis : Armoire dédiée pour les échantillons conservés

Exception : Stockage des échantillons devant être conservés à froid dans le frigo du labo de chimie ou la chambre froide du LARIA.

*Prévenir la cellule QSE pour compléter le fichier d’inventaire avant tout dépôt*

* *Échantillons en cours d’analyse :*

Dans la salle du FIB au CNRT : Armoire dédiée pour les échantillons en analyse

Dans les salles BCI053 et BCI055 du LARIA : Bonbonne d’azote liquide, congélateur -80°C sous clés ou sous PSM

À proximité des lieux d’utilisation (diffractomètres, spectromètres, microscopes…)

* Identification :

L’identification des échantillons est réalisée selon les règles en vigueur au GANIL. Les échantillons irradiés seront identifiés « MZC » et les échantillons activés seront identifiés « MZC » et « Radioactive Material ».



*Utiliser les étiquettes à disposition dans la salle D1Bis ou auprès de T. Been, Q. Legrand et T. Madi pour identifier vos échantillons.*

* Traçabilité

Chaque échantillon MZC doit faire l’objet d’un **enregistrement par la cellule QSE** qui attribuera un n° d’inventaire. L’inventaire est gérer avec un tableau Excel disponible sur le répertoire partagé QSE et indiquant :

Année + N° d’expérience + N° d’échantillons + Lieu de stockage + Service + Nom du physicien + N° interne

*Noter sur la boite de stockage de vos échantillons : Année/N° d’expérience/N° d’échantillon*

*Ex : 2018/P1140/n°1,2,3,4*

Exception : lorsque un grand nombre d’échantillons est irradié (cas de la biologie notamment) un n° d’échantillon ne sera pas attribué et seul le nombre d’échantillon sera noté.

* Sortie du GANIL

Les échantillons utilisés à l’extérieur du GANIL doivent faire l’objet d’une demande d’autorisation de sortie selon les procédures du GANIL (SSR-271 et SSR-269). **L’autorisation de sortie** est tracée via le formulaire GANIL SSR-270. Une copie de ce formulaire est **conservée par la cellule QSE**.

Ce formulaire permettra de s’assurer du respect des règles suivantes :

* Autorisation de détention de radioéléments du destinataire ou radioéléments en quantités < seuils d’exemption
* Transport de matières dangereuses par route

*Fournir systématiquement la copie de l’autorisation de sortie à la cellule QSE pour archivage*

*Rapporter obligatoirement les échantillons MZC au GANIL pour mise en déchet en fin de vie via la filière ANDRA du GANIL*

* + *Cas des transports vers l’ENSI :*

Seuls les échantillons dont les **activités par radionucléides sont inférieures aux seuils d’exemption** du Code de la Santé Publique peuvent être utilisés à l’ENSI (autorisation de détention non nécessaire).

* Entrée au GANIL

Dans le cas d’échantillons irradiés et activés dans des laboratoires extérieurs, il faudra :

* fournir une **spectrométrie Gamma** ;
* demander **l’autorisation d’entrée au SPR** (selon les activités de chaque radionucléide vis-à-vis de l’autorisation du GANIL) ;
* respecter la présente instruction pour le stockage, l’identification, la traçabilité des échantillons.

*Prendre contact avec la cellule QSE et le SPR avant tout introduction d’échantillon irradiés et activés sur le site du GANIL.*

* Utilisation

Toute utilisation engendrant une **dégradation des échantillons (découpe, usinage, transformation…)** est strictement interdite sans **autorisation de la PCR**. Ces utilisations seront autorisées après études de poste et mise en place de mesure de prévention (travail sous hotte nucléaire, paillasse décontaminable, port des EPI…).

*Prendre contact avec la PCR avant toute utilisation pouvant dégrader les échantillons MZC.*